

## **Bonne nouvelle**

À partir de l'été 2013,  
les personnes qui vous soignent  
pourront utiliser le Dossier Santé Québec.

## **Le Dossier Santé Québec, qu'est-ce que c'est ?**

Le Dossier Santé Québec,  
c'est un nouvel outil pour :

- les médecins
- les pharmaciens
- les autres personnes qui vous soignent

Le Dossier Santé Québec  
donne aux personnes qui vous soignent  
des renseignements très importants  
sur votre santé.

Vos renseignements dans le Dossier Santé Québec sont dans un ordinateur.

Les personnes qui vous soignent peuvent voir vos renseignements dans le Dossier Santé Québec dans leur ordinateur.

Les personnes qui vous soignent peuvent voir vos renseignements partout au Québec.

C'est utile si vous déménagez.

C'est utile si vous êtes malade et que vous êtes loin de chez vous.

C'est utile si vous allez voir un médecin dans une autre clinique ou dans un autre hôpital.

Vos renseignements dans le Dossier Santé Québec sont différents de votre dossier médical à l'hôpital chez votre médecin ou à la pharmacie.

## **Vos renseignements dans le Dossier Santé Québec**

Dans le Dossier Santé Québec,  
il y a des renseignements sur :

- les médicaments que vous prenez
- les résultats de vos examens de laboratoire passés à l'hôpital
- les résultats de vos radiographies passées à l'hôpital.

Il y a seulement ces renseignements-là  
dans le Dossier Santé Québec.

## **À quoi sert le Dossier Santé Québec ?**

Le Dossier Santé Québec  
permet aux personnes qui vous soignent  
de bien vous aider.

Avec le Dossier Santé Québec  
les personnes qui vous soignent  
peuvent voir rapidement  
des renseignements très importants  
sur votre santé.

Par exemple,  
les personnes qui vous soignent  
pourront voir vos médicaments  
à l'ordinateur.

Si vous avez un nouveau médicament à prendre,  
votre médecin pourra vérifier  
que ce médicament n'est pas dangereux  
avec vos autres médicaments.

Vous aurez peut-être  
moins d'examens de santé à refaire.

Si vous allez à l'urgence,  
les médecins pourront savoir rapidement  
tous les renseignements importants  
sur votre santé.

C'est important si vous avez perdu connaissance.

C'est important si vous n'êtes pas capable  
de dire ces renseignements au médecin.

Ce sera plus facile de vous aider.

## **Qui peut voir vos renseignements ?**

Les personnes qui vous soignent  
et les personnes qui les aident à vous soigner  
pourront voir vos renseignements.

Ces personnes pourront voir vos renseignements  
quand l'ordinateur du Dossier Santé Québec  
sera installé dans les pharmacies  
dans les hôpitaux  
et dans les cliniques.

Les personnes qui pourront voir  
votre Dossier Santé Québec  
verront seulement les renseignements  
nécessaires pour leur travail.

## **Vos renseignements sont privés**

Les personnes qui vous soignent n'ont pas le droit de donner vos renseignements à d'autres personnes sauf si vous leur donnez la permission.

Les personnes qui vous soignent peuvent voir vos renseignements seulement s'ils ont :

- un ordinateur du Dossier Santé Québec
- le mot de passe
- une clé personnelle pour utiliser l'ordinateur

L'ordinateur se souvient de toutes les personnes qui ont vu vos renseignements dans le Dossier Santé Québec.

Vous pouvez savoir qui a vu vos renseignements dans le Dossier Santé Québec.

Vous pouvez aussi :

- demander à voir vos renseignements qui sont dans le Dossier Santé Québec, c'est gratuit
- demander qu'un renseignement soit corrigé
- faire des commentaires
- faire une plainte

Pour savoir comment faire  
téléphonez à Services Québec.

Si vous habitez dans la région de **Montréal**  
téléphonez au **514 644-4545**.

Si vous habitez dans la région de **Québec**  
téléphonez au **418 644-4545**.

Si vous habitez **ailleurs au Québec**  
téléphonez au **1 877 644-4545**.

C'est gratuit.

### **Comment participer au Dossier Santé Québec ?**

Si vous avez une carte d'assurance maladie,  
vous n'avez rien à faire  
pour avoir vos renseignements  
dans le Dossier Santé Québec.

### **Comment refuser de participer au Dossier Santé Québec ?**

Dans le Dossier Santé Québec,  
il y a peut-être des renseignements  
que vous ne voulez pas montrer  
à toutes les personnes qui vous soignent.

Si vous ne voulez pas  
que les personnes qui vous soignent  
voient vos renseignements,  
vous pouvez refuser  
de participer au Dossier Santé Québec.

Si vous voulez refuser  
de participer au Dossier Santé Québec,  
prenez votre carte d'assurance maladie.

Ensuite :

- téléphonez à Services Québec,  
c'est gratuit :

si vous habitez dans la région de **Montréal**  
téléphonez au **514 644-4545**

si vous habitez dans la région de **Québec**  
téléphonez au **418 644-4545**

si vous habitez **ailleurs au Québec**  
téléphonez au **1 877 644-4545**

**ou**

- remplissez le formulaire de refus  
sur le site Internet  
**<https://refus.dossierdesante.gouv.qc.ca>**

**ou**

- demandez à une personne de vous aider  
à remplir avec vous le formulaire de refus  
sur le site Internet  
**<https://refus.dossierdesante.gouv.qc.ca>**

**ou**

imprimez et remplissez le formulaire  
et envoyez-le par la poste  
à l'adresse :

**Dossier Santé Québec**  
**Ministère de la Santé et des Services sociaux**  
**C.P. 70950, Succursale Québec-Centre**  
**Québec (Québec) G2J 0C2**

## Si vous avez besoin de plus de formulaires :

- téléphonez à Services Québec,  
c'est gratuit :

si vous habitez dans la région de **Montréal**  
téléphonez au **514 644-4545**

si vous habitez dans la région de **Québec**  
téléphonez au **418 644-4545**

si vous habitez **ailleurs au Québec**  
téléphonez au **1 877 644-4545**

### **ou**

- téléchargez le formulaire sur le site Internet  
**dossierdesante.gouv.qc.ca**

Si vous refusez de participer au Dossier Santé Québec par Internet ou par téléphone, vous aurez un numéro de confirmation qui montre que vous avez refusé.

Si vous refusez de participer au Dossier Santé Québec par la poste, vous aurez une confirmation par écrit qui montre que vous avez refusé.

Si vous refusez de participer au Dossier Santé Québec, les personnes qui vous soignent ne pourront pas voir vos renseignements dans le Dossier Santé Québec.



Il y aura des renseignements sur vous dans le Dossier Santé Québec même si vous refusez mais votre nom sera caché.

Ces renseignements sont utiles pour faire des recherches.

Personne ne pourra savoir à qui sont les renseignements utilisés pour faire des recherches.

**Si vous refusez  
De participer au Dossier Santé Québec  
vous pouvez changer d'idée  
plus tard.**

**Vous pouvez aussi décider plus tard  
de refuser de participer au Dossier Santé Québec.**  
Si vous changez d'idée,  
prenez votre carte d'assurance maladie.

Ensuite,  
téléphonez à Services Québec.

Si vous habitez dans la région de **Montréal**  
téléphonez au **514 644-4545**.

Si vous habitez dans la région de **Québec**  
téléphonez au **418 644-4545**.

Si vous habitez **ailleurs au Québec**  
téléphonez au **1 877 644-4545**.

C'est gratuit.

## Important

Vous aurez toujours accès à des soins de santé et à des services de santé même si vous refusez de participer au Dossier Santé Québec.

### Pour en savoir plus sur le Dossier Santé Québec

Allez sur le site Internet :  
**[www.dossierdesante.gouv.qc.ca](http://www.dossierdesante.gouv.qc.ca)**

**ou**

Téléphonez à Services Québec.

Si vous habitez dans la région de **Montréal** téléphonez au **514 644-4545**.

Si vous habitez dans la région de **Québec** téléphonez au **418 644-4545**.

Si vous habitez **ailleurs au Québec** téléphonez au **1 877 644-4545**.

C'est gratuit.

Pour les personnes malentendantes ou muettes, il y a un service ATS au **1 800 361-9596**  
C'est gratuit.